

RÉFLEXIONS SUR LA CONTINUITÉ DE QUELQUES CONCEPTIONS
GLOTTOPOLITIQUES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
DANS LA FRANCE DU XX^e SIÈCLE

Karl Ille

1. De l'ensemble des conceptions glottopolitiques de la Révolution française, c'est celle des jacobins, centraliste et «glottophage», qui entraîna les conséquences les plus importantes pour la France des XIX^e et XX^e siècles. Non seulement les réalisations glottopolitiques dans la tradition «montagnarde», qui ont dominé ces deux siècles, mais encore la réception sélective de la Révolution même font oublier le fait indéniable qu'il y ait eu des tentatives de la part de bourgeois révolutionnaires pour réaliser, d'abord, une politique linguistique qui respectait la réalité du plurilinguisme de la France. Ainsi la politique des traductions de textes français¹ aboutit même à la proposition d'une codification éventuelle de variétés dialectales parlées² qui aurait écarté l'obstacle majeur à une traduction écrite. Mais cette politique, en général, était accompagnée d'une propagation du français en tant que langue nationale et créait dès lors une pluralité de pratiques linguistiques. En considérant le fait qu'il n'y eût jamais, par rapport à cette pluralité, égalité dans l'emploi des codes en question, il faut se garder d'utiliser un terme comme «bilinguisme»³ pour caractériser une telle situa-

¹ Au sujet de cette politique, surtout en ce qui concerne la situation dans les régions occitanes, on trouve un bon nombre de références dans différents articles des tomes 17 et 18/1985 de *Lengas* qui exposent, comme le précise leur titre, «la question linguistique au sud au moment de la Révolution française». Voir par exemple les travaux fondamentaux de Alcouffe/Brummert 1985 : 51–77 et de Pic 1985 : 201–226.

² Sergijewskij, en se référant à Brunot, a de nouveau attiré l'attention sur ce document montalbanais de 1791 qui proposait un alphabet et une orthographe propres aux variétés dialectales. Il s'agissait là, bien sûr, d'une proposition fédéraliste extrêmement intéressante et sans doute en avance sur son époque. Voir Sergijewskij 1979 : 220.

³ Alcouffe et Brummert, en employant ce terme voulaient peut-être traduire l'idéalisatoin d'un but glottopolitique possible. Mais le processus de propagation du français, décrit par ces auteurs, prouve déjà la valorisation bien inégale des langues et variétés en question. Par conséquent, on devrait parler d'un but diglossique même au niveau de la conception. Voir Alcouffe/Brummert 1985 : 58.

tion qui, dans la pratique sociale, a toujours été diglossique⁴. Mais il n'est pas indispensable de découvrir des éléments de pluralisme ou de fédéralisme linguistique pour prouver le progrès historique de la Révolution française lorsqu'il s'agit des questions linguistiques⁵ : C'est donc surtout le nouveau rôle des compétences linguistiques des citoyens émancipés qui, grâce aux nouvelles possibilités de participation politique, a changé la valeur des langues et des variétés parlées héritées de l'Ancien Régime. Il en résulte un phénomène nouveau, des débats publics concernant les problèmes linguistiques de l'époque, mais aussi un interventionnisme glottopolitique de l'Etat bourgeois sans aucun précédent dans l'histoire.

Afin de ne pas perdre de vue les différents aspects de la Révolution française, il suffit pour les décrire de se remémorer le débat au sujet de la terminologie : Brunot par exemple a proposé de distinguer trois «phases» de la Révolution⁶ alors que Balibar et Laporte ont préféré le terme de «moments»⁷ pour souligner l'unité du processus révolutionnaire. Il est bien évident que les différents discours glottopolitiques se superposent et ne correspondent pas à des phases bien distinctes. Même pendant la période relativement courte de la Terreur ces discours diffèrent substantiellement : en ce qui concerne les variétés dialectales parlées, par exemple, le discours Barère et le discours Grégoire exposent deux politiques divergentes. Il faut se rendre compte des conséquences glottopolitiques de ces deux conceptions, même si on rejette l'interprétation un peu schématique qui oppose «la politique de propagation (du français)» proposée par Barère à «la politique d'éradication» de l'abbé Grégoire⁸. Vu dans son ensemble, le discours Barère, lui aussi, dépasse une simple politique de propagation lorsqu'il appelle à l'oppression de la plus grande partie des langues ethniques sur le territoire français. Ainsi son appel violent «Cassons ces instruments de dommage et d'erreur»⁹ s'oppose-t-il aux idées de Grégoire, ces dernières visant à l'anéantissement de l'ensemble des «patois» français et des variétés parlées des langues ethniques.

Une des conséquences fatales du développement historique de la France après sa Révolution fut sans doute le fait que les besoins de l'Etat et de la bourgeoisie française correspondaient beaucoup plus à une glottopolitique centraliste qu'à une politique qui tendait à des pratiques plurilingues. C'est aussi la raison pour laquelle les conceptions «montagnardes» non seulement servirent de modèle aux politiques qui s'ensuivirent, mais virent en-

⁴ Même dans le cas idéal et utopique d'un sujet parlant qui disposerait d'une compétence absolument identique en ce qui concerne deux langues, la réalisation de celles-ci, bien dépendante des situations variables, aboutirait toujours à une répartition inégale et donc diglossique. Dernièrement Georg Kremnitz a démontré très clairement que dans les sociétés où la pratique linguistique est connotée, les sujets parlants transforment toujours leurs compétence bilingue «en performance diglossique». Voir Kremnitz 1987 : 205.

⁵ Klaus Bochmann a caractérisé la glottopolitique de la Révolution française de la manière suivante : «Der historisch-fortschrittliche Charakter der bürgerlichen Sprachpolitik in Frankreich, wenn diese auch nach 1794 ihre egalitären Züge ablegte und nur noch zentralistisch war, ist nicht zu leugnen.» Voir Bochmann 1981 : 217.

⁶ Brunot distingue les trois phases suivantes : la première se situe entre la réunion des Etats Généraux et celle de la Convention, la deuxième est celle de la Terreur et la troisième suit, selon lui, la chute du pouvoir jacobin. Voir Brunot 1967 : 3.

⁷ Balibar/Laporte 1974 : 83.

⁸ Alcouffe/Brummett 1985 : 58.

⁹ Barère 1794 : 295.

core leur réalisation presque définitive, réalisation qui, par manque de moyens et de temps, n'avait pas été possible à l'époque révolutionnaire. Mais cette politique, décrite en des termes comme «glottophagie»¹⁰ ou «jacobinisme linguistique»¹¹, naquit aussi d'une période de crise, dominée par des guerres, soit contre l'opposition réactionnaire à l'intérieur du pays, soit contre la coalition de monarchies européennes sur le territoire français et au-delà des frontières. Ce n'est donc pas un hasard si cette période difficile, qui aboutit même à une première manifestation d'expansionnisme de la Révolution, modela le concept de «nation» et, par conséquent, celui de «langue nationale»¹². Il ne faut pas non plus sous-estimer la contribution de l'armée révolutionnaire à l'unification de la langue française. C'est encore l'armée qui, à côté de l'obligation scolaire générale, de l'industrialisation forcée et de l'expansion économique, jouera le rôle d'unificateur linguistique primordial dans la France des XIX^e et XX^e siècles. Il est bien difficile de distinguer entre ce qui, dans la pratique linguistique, résulta nécessairement des phénomènes socio-historiques mentionnés et ce que furent les conséquences directes d'une politique linguistique organisée. Au XX^e siècle, quoi qu'il en soit, la France semble presque avoir atteint les buts des conceptions glottopolitiques des jacobins : la langue nationale domine l'image linguistique de l'Hexagone, les langues ethniques se trouvent dans une situation plus que précaire et les variétés dialectales régressent perpétuellement. Dans la France du XX^e siècle, surtout sous la III^e et IV^e République, on retrouve non seulement la réalisation continue de la politique «montagnarde», mais encore des références implicites et explicites aux conceptions centralistes jacobines qui, comme on vient de le démontrer, ne sont pas du tout représentatives de l'ensemble de la Révolution française. Malgré le discours actuel axé sur la «différence linguistique» et toutes les transformations historiques inévitables des idées de l'époque révolutionnaire, quelques conceptions glottopolitiques «modernes» rappellent encore les modèles «glottophages» de la Terreur. Les propagandistes de ces politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, citent souvent la Révolution comme «totum pro parte» afin de justifier leurs propositions centralistes. Mais le phénomène peut-être le plus important en ce qui concerne la continuité des idées linguistiques révolutionnaires réside dans le fait qu'une grande partie des valorisations linguistiques jacobines aient été conservées dans la conscience collective de la France contemporaine. Les paragraphes suivants exposeront, entre autre, cette continuité au XX^e siècle, sans bien sûr prétendre à traiter ce phénomène exhaustivement.

.. Avant de décrire les différents niveaux de la réalisation d'une glottopolitique centraliste et interventionniste dans cette tradition jacobine, il est préférable d'analyser les éléments fondamentaux qui ont dominé l'idéologie linguistique pendant la période de la Terreur et qui subsistent encore dans la conscience collective de la France du XX^e siècle. En les analysant, on découvrira d'une part l'utopie monolingue en fonction de l'égalité recherchée ainsi que, bien sûr, d'un Etat-Nation bourgeois, et d'autre part encore certains mythes de

¹⁰ Je me réfère ici à la terminologie critique de Jean-Louis Calvet qui s'est penché, lui aussi, sur la glottopolitique jacobine. Voir Calvet 1974 : 165 ss.

¹¹ Lorenzo Renzi, en s'en occupant même de variantes de ce phénomène au dehors de la France, a travaillé exhaustivement sur ce sujet. Voir Renzi 1981 : 141 ss.

¹² En ce qui concerne l'emploi des termes, Guilhaumou et Maldidier ont très bien démontré l'évolution selon laquelle «l'expression langue du peuple cède de plus en plus la place à l'expression langue nationale». Voir Guilhaumou/Maldidier 1988 : 145.

vaient déjà aux jacobins à justifier leur glottopolitique «glottophagie». Si l'on considère le système entier des valorisations linguistiques, il faudra démontrer que de la supériorité présumée du français résulte nécessairement la conception de l'infériorité de l'ensemble des codes gravitant autour de la langue nationale. On devra ainsi analyser la dévalorisation et les connotations négatives encore actuelles en ce qui concerne les langues ethniques de la France, les variétés dialectales parlées et les langues autochtones des anciennes colonies. En étudiant la norme de référence du français actuel, toujours élitiste, ainsi que la continue suprématie de l'écrit sur l'oral, on se rendra compte du fait que la France d'aujourd'hui ne subit pas seulement les conséquences de quelques conceptions «traditionalistes» de la part des jacobins, mais aussi celle d'une non-réalisation de ses propositions les plus avancées, telles que la popularisation du français et la réforme de son orthographe.

2.1. Les deux paragraphes suivants mettront donc en évidence les éléments hérités de la Révolution qui touchent à l'idéologie d'un français supérieur en tant que langue nationale ainsi qu'au débat sur sa norme officielle. Au sujet de ces deux aspects, la présentation de quelques références explicites à la tradition révolutionnaire, déjà mentionnées antérieurement, illustrera la prise de conscience collective d'une continuité de certaines conceptions issues de la Révolution.

2.1.1. Le 10 décembre 1980 l'Assemblée nationale adopta une résolution créant une commission d'enquête parlementaire sur la «qualité» et la situation de la langue française en métropole et dans le monde. Cette commission, constituée de représentants des partis les plus importants de l'Hexagone, lança un appel «à tous les citoyens français» pour qu'ils se prononcent sur les problèmes sociolinguistiques en question et pour qu'ils émettent d'éventuelles propositions pour une glottopolitique à suivre. Cet appel se réfère très nettement à la politique jacobine :

La loi du 2 thermidor an II de la République a établi le français comme langue officielle de la France et de ses actes publics. Notre langue, véhicule de nos valeurs de culture et de liberté, fonde avec notre sol l'identité nationale.¹³

En analysant seulement ce court passage du texte, on peut y reconnaître l'emploi de toute une série de différents lieux communs : tout d'abord il s'agit d'une référence bien sélective à une mesure législative montagnarde qui, suspendue déjà le 16 fructidor¹⁴, ne fut en vigueur que quelques jours. Cette référence constitue un premier exemple de la réception sélective de la Révolution, à laquelle il a été fait allusion auparavant. Ensuite on retrouve dans ce texte les connexions stéréotypées entre la langue française et son rôle historique de média-trice d'une certaine culture choisie et d'une politique progressiste au service de l'avenir de l'humanité même. Devenues classiques dans leur caractère sélectif, ces connexions, qui entraînent des connotations nécessairement positives, masquent un autre rôle historique fondamentalement différent de la même langue française : à savoir celui d'idiome des cultures françaises non reconnues et resoulées, de même que celui de l'Ancien Régime et, bien sûr, de la réaction politique qui combattait les valeurs progressistes de la Révolution. Finalement le texte cité évoque une autre fonction primordiale du français en tant que symbole d'identité nationale. En ce qui concerne l'ensemble de ces stéréotypes, une appro-

¹³ Cité par Deniau 1983 : 106.

¹⁴ Cf. De Certeau/Julia/Revel 1975:11.

che détaillée s'impose comme inévitable. Mais il faudrait avant tout se concentrer sur la présentation même du texte de la commission d'enquête en question. Xavier Deniau, président de cette commission, expose l'importance de l'enquête projetée en se référant à un précédent historique bien connu :

Dans notre histoire elle ne trouve de précédent en matière de langue que dans l'enquête menée par l'abbé Grégoire pour le compte de la Convention en l'an II de la République, qui donna lieu le 16 prairial à son rapport sur 'la nécessité d'établir l'uniformité dans la langue française'.¹⁵

Fondée sur une double manipulation, la référence à l'abbé Grégoire veut apparaître comme tout à fait innocente : mais une confrontation de la citation ci-dessus avec le texte original du rapport prouve non seulement l'oubli diplomatique d'une partie importante de ce dernier, mais encore une transformation sémantique du passage reproduit. En effet la teneur du texte original du 16 prairial est la suivante : *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*.¹⁶ Il ne s'agissait donc pas, en premier lieu, de l'intention d'uniformiser la langue nationale, mais plutôt de favoriser l'extension de son emploi en bannissant les variétés dialectales parlées. Ce texte constitue un autre exemple bien convaincant d'une réception essentiellement sélective des événements glottopolitiques de la Révolution.

L'enquête de 1980 ne fut pas menée selon les principes de représentativité sociologique et reste donc discutable. En ne se basant pas sur un échantillon représentatif des citoyens français, mais sur les opinions de différentes «personnalités» entendues, parmi lesquelles des membres du gouvernement et même le Premier Ministre, la commission parlementaire élabora toute une liste de conclusions et recommandations publiées le 15 mai 1981. Vue dans son ensemble, cette liste propose un interventionnisme glottopolitique rigoureux dans presque tous les secteurs publics. Les propositions en faveur d'une intervention de l'Etat ne se réfèrent pas seulement au maintien d'une «pureté» de la norme française, mais encore à l'exclusivité de l'emploi de la langue nationale, entre autre, dans les travaux de chercheurs français pour les revues scientifiques internationales, ainsi que dans l'enseignement public :

En dehors de l'enseignement des langues étrangères, la langue française doit être seule employée dans les cours, les examens, les concours et les présentations de thèses.¹⁷

Cette formulation d'un idéal de monolinguisme dans les institutions qui, exactement 30 ans après la loi Deixonne, semble traiter les langues ethniques de la France comme des «langues étrangères», se trouve en franche contradiction avec la déclaration suivante de la commission en matière de francophonie :

L'idée maîtresse de la Commission en la matière est de faire en sorte que le français participe au nécessaire épanoissement de toutes les cultures du monde et contribue à éviter l'appauvrissement qui résulterait pour l'humanité de la prédominance généralisée d'une seule langue.¹⁸

Ce passage reflète, bien évidemment, le discours sur la différence linguistique à l'intérieur de la France, mais il l'instrumentalise pour d'autres fins : sur le plan international, où le français se trouve confronté à la prédominance «d'une seule langue», bien entendu de l'anglais, le monolinguisme s'avère ainsi être un phénomène dangereux d'appauvrissement et de destruction culturelle. Sur ce sujet, les partis les plus importants de la France se rencontrent politiquement : la droite voit dans l'idée d'un plurilinguisme équilibré sur la scène internationale la possibilité de défendre la position et les valeurs traditionnelles de la Nation, la gauche, elle, y reconnaît surtout son devoir de lutter contre l'impérialisme culturel anglo-américain. C'est l'actuelle primauté incontestable de l'anglais en tant que langue de communication internationale qui crée la prise de conscience collective d'une crise présumée du français d'aujourd'hui. En général, le diagnostic de cette crise suppose se fond justement sur les limites désormais évidentes de l'expansion francophone, résultant aussi de la diffusion de l'anglais, ainsi que sur l'importance que prennent les anglicismes dans la pratique linguistique actuelle en France. C'est d'ailleurs précisément sur ce point que les discours glottopolitiques d'aujourd'hui divergent de ceux des jacobins : tandis que les uns, surtout après la période de la décolonisation, exposent une idéologie de défense vis-à-vis de cette crise présumée, les autres, en s'attendant avec raison à une ultérieure expansion francophone, avaient formulé une glottopolitique déjà offensive, dans sa conception. Il faut bien ajouter que derrière l'idéologie de défense actuelle se profilent souvent des intentions néocolonialistes qui aboutissent à une stratégie également offensive mais non déclarée. La fréquence de négations, qui dominent les discours lorsqu'il s'agit de se défendre contre une telle accusation, est, elle-même, suspecte : des formulations par rapport à la francophonie qui veulent souligner qu'elle est «juste le contraire d'un impérialisme»¹⁹ ou qu'elle «refuse toute assimilation de près ou de loin avec ces notions en «isme», impérialisme, racisme, colonialisme»²⁰ reflètent leur double structure profonde. Il suffit de se rappeler ici les conclusions de la théorie psychanalytique qui interprète la négation emphatique comme une possible indicatrice de son contraire. Le concept de «francophonie», surtout dans sa transformation attributive, a déjà donné lieu à un bon nombre de manipulations glottopolitiques : il faut par exemple toujours se méfier de localiser la francophonie sans précision dans des pays qui, ayant leurs propres langues, se servent du français surtout en tant que langue officielle. Il est donc problématique, pour donner un exemple concret, d'insérer le Val d'Aran. profondément occitan²¹, dans un «spectrogramme» de la francophonie ou des «ethnies françaises d'Europe»²². Tout au moins, faudrait-il se servir de guillemins pour souligner une distance critique lorsqu'on utilise une telle terminologie. C'est le cas de Louis-Jean Calvet qui, prudemment, parle d'une «Afrique dite «francophone»»²³. Peut-être la crise présumée

¹⁵ Bernard Dorin, dans sa préface du livre de Jean-Marc Léger sur «La francophonie», refuse les critiques dirigées vers cette glottopolitique de la manière suivante : «C'est juste le contraire d'un impérialisme et ceux qui ont voulu y voir la reconstitution par d'autres moyens d'un «nouvel empire» par la France se sont trompés lourdement, ou nous ont trompés». In : Léger 1987 : 12.

²⁰ Deniau 1983 : 6.

²¹ Voir le récent travail exhaustif d'Alain Viaut sur la situation linguistique du Val d'Aran, dont le titre «L'Occitan gascon en Catalogne espagnole : Le Val d'Aran. Du vernaculaire au formel» souligne déjà la place reconquise de l'occitan dans cette région. Voir Viaut 1987 : 7 ss.

²² On retrouve cette interprétation, discutable elle aussi, dans la préface de Bernard Dorin, in : Léger 1987 : 13.

²³ Calvet 1987 : 263.

du français actuel, dont on vient de parler, est-elle aussi causée par le fait que l'unité linguistique francophone, supposée pour l'Hexagone sans qu'elle existe réellement, se révèle très vite être une autre fiction osée lorsqu'on compare les différentes pratiques linguistiques dans les pays dits «francophones». Dans cette optique on comprend la récente proposition de Loïc Depêcker de réaliser une «étude comparative «des» langues françaises parlées à travers le monde»²⁴.

Avant d'analyser les différents éléments hérités des discours jacobins qui concernent la valorisation du français, il faut se pencher sur l'importance de la langue nationale dans la conscience collective des Français. Malgré les différences bien évidentes selon les classes sociales et les nombreux groupes idéologiques, les Français en général réservent une place primordiale à leur langue nationale, ce qui étonne toujours les observateurs d'autres pays. Wolfgang Settekom, par exemple, a attiré l'attention sur ce phénomène propre de la France, sans doute inexistant dans des pays de langue allemande²⁵. Même le sondage le plus récent prouve une continuité dans cette faveur pour la langue nationale qui semble s'être encore intensifiée avec la prise de conscience générale d'une crise du français²⁶. Dans la différence actuelle accordée à la langue française, on pourrait reconnaître une des continuités des valorisations linguistiques de la Révolution. Les jacobins furent sans doute les premiers à définir l'importance de la langue nationale et à lui garantir, à travers des débats publics, une place adéquate dans la conscience collective.

En ce qui concerne la conception d'une supériorité du français, les arguments actuels rappellent encore les mythes qui justifiaient déjà la glottopolitique jacobine. Il ne faut pas oublier le fait que la Révolution, elle aussi, restait bien dépendante de l'héritage de L'Ancien Régime par rapport à la haute estime que l'on portait à la langue française, basée sur ses qualités linguistiques intrinsèques, ainsi que sur son extension internationale dans les cours européennes. Si pour Barère le français était encore «la plus belle langue»²⁷, digne de devenir «la langue des peuples»²⁸, Grégoire tient un discours encore plus «traditionnaliste» : il se réfère à Rivarol dont le jugement affirmait, parmi d'autres qualités linguistiques, la fameuse «clarté» de cette langue. De la présence du français dans les différentes cours européennes il déduit une autre preuve de son importance²⁹. Ces références révèlent donc une argumentation plutôt étrange pour un révolutionnaire. Quelques textes du XX^e siècle reflètent encore une telle attitude de dépendance dans la tradition de l'Ancien Régime : ainsi on attribue au français, encore aujourd'hui, une «sorte de supériorité vis-à-vis de toutes les autres langues employées dans le monde»³⁰ et le mythe de la «clarté» du français,

formulé par Rivarol, entraîne de même des conséquences pragmatiques actuelles³¹. L'idée de la supériorité de la langue française reste ainsi dans la conscience linguistique collective et sera toujours à justifier une glottopolitique qui tend à écarter les langues pouvant créer une concurrence possible au français. Pendant la période de l'expansion coloniale la politique des connotations touchant la langue française aboutit même à une justification de la dévalorisation et destruction des cultures indigènes. De nouveau les valeurs de la Révolution sont instrumentalisées pour créer un mythe, cette fois celui de la «langue de civilisation» tout court. André Lanly a attiré l'attention sur cette stratégie connotative lorsqu'il précisait :

Les hommes de la III^e République, héritiers de la Révolution, s'imaginaient, comme les Européens en général, qu'ils étaient détenteurs de la Civilisation.³²

Mais les connotations stéréotypées les plus fréquentes sont sans doute celles qui proviennent des créations politiques de la Révolution même : on y rencontre tout d'abord l'image du français comme «la langue dans laquelle est écrite la Déclaration des Droits de l'Homme»³³. De nombreuses copies actuelles³⁴ prouvent que la connexion entre les conquêtes de la Révolution et la langue dans laquelle elles s'expriment n'a rien perdu de l'efficacité que cette relation avait pendant l'époque révolutionnaire. Une connexion analogique, qui entraîne le transfert de connotations positives du champ sémantique de la politique vers celui de la langue et de la pratique linguistique, se manifeste aussi, d'une manière très nette, lorsque les messages se basent sur des notions-clés de la Révolution : suivant le modèle de Grégoire, qui avait propagé «l'idiome de la liberté»³⁵, Roger Fajardie, par exemple, affirme que «c'est en parlant français les armées de la Révolution ont porté la liberté», et que «le mot «liberté» s'écrit toujours en français»³⁶. Roger Fajardie, représentant du parti socialiste, reproduit ainsi l'idéologie linguistique d'une aile de la gauche française qui n'a aucun problème d'identification avec une tradition centraliste jacobine de ce pays. Les exemplifications ci-dessus pourraient faire oublier que c'est la même gauche qui a créé le discours du «droit à la différence»³⁷ en regard de diverses pratiques linguistiques. Pour Barère le principe de l'égalité s'applique aussi à la question des réalisations linguistiques : «les hommes libres se ressemblent tous ; et l'accent vigoureux de la liberté et de l'égalité est le même»³⁸ avait-il décrit, transformant une réalité beaucoup moins harmonieuse et uniforme en conception utopique. Pour Bernard Dorin, partant d'une vue plus globale de la position actuelle du français dans le monde, «la francophonie, c'est d'abord l'égalité»³⁹, comprise

³¹ Ibid. 20.

³² Lanly 1985 : 412.

³³ Barère 1794 : 298.

³⁴ Parmi d'autres auteurs, Xavier Deniau insiste sur l'importance de la Déclaration des Droits de l'Homme pour l'idée même de la francophonie. Voir Deniau 1983 : 122.

³⁵ Grégoire 1794 : 313.

³⁶ Cité par Christmann 1986 : 22.

³⁷ Je me réfère ici à une fameuse formulation de François Mitterrand, créée au début des années 80, qui avait nourri l'espérance d'une nouvelle politique décentralisatrice. Malheureusement, cet espoir n'est plus présent d'une manière comparable dans la France de nos jours.

³⁸ Barère 1794 : 292.

³⁹ Pour Dorin cette égalité se réalise dans une «égalité des droits de toutes ses composantes. Par là elle tourne le dos aux systèmes d'asservissement, de domination, de colonisation.» In : Léger 1987 : 11.

cette fois surtout comme une égalité concernant les droits des membres de cette communauté linguistique. Ici, l'uniformité des pratiques linguistiques n'est pas exigée explicitement, mais elle reste pourtant une finalité toujours implicite des organismes français et internationaux dans le domaine de la francophonie.

Il manque encore une dernière notion de la trilogie révolutionnaire dans le débat glottopolitique actuel :

« Point d'ancrage des traditions et lieu de fraternité, la francophonie est une aventure promise à la réussite puisqu'elle est la rencontre d'une grande idée, de grands formulateurs et d'une vaste réalisté. »⁴⁰

« Lieu de fraternité » donc, la francophonie est appelée à suivre la tradition de la Révolution française. Mais le discours glottopolitique d'aujourd'hui a, bien évidemment, aussi amplifié son répertoire lexical : la langue française se trouve de nos jours à être « l'instrument d'une nouvelle solidarité ». Il faudrait bien analyser cette instrumentalisation du vocabulaire politique qui, entraînant des idées progressistes, maquille parfois une toute autre réalité. Pour pas déborder le cadre du sujet, on se contenterait ici de poser une simple question : Comment une telle solidarité devrait-elle se réaliser entre des hommes bien inégaux ? L'inégalité dans le domaine de la francophonie concerne d'abord les possibilités économiques bien diverses des pays diis « francophones », mais aussi différents status socio-économiques des citoyens dans chacun de ces pays. Suivant la tradition des valeurs classiques de la Révolution, caractérisées par les notions-clés présentées auparavant, les discours contemporains reprennent aussi l'idée d'une universalité exigée du français, d'une langue qui, tendant encore aujourd'hui à l'universalité, serait « au service de l'humanité tout entière ». Il suffit ici de se remémorer le discours Barère qui, bien sûr dans un contexte historique différent, estime que la langue française seule serait prédestinée à « devenir la langue universelle »⁴¹.

A l'idée de l'universalité du français, reprise par les révolutionnaires bourgeois, s'ajoute la conception de cette langue en tant qu'instrument primordial pour l'identité nationale des citoyens dans leur nouvel Etat-Nation. « Citoyens, la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous », cet appel impératif de Barère⁴² résume d'une manière très claire la conception jacobine d'un monolinguisme utopique au service de cette identité nationale. C'est dans cette optique que la droite nationaliste de l'Hexagone, celle-ci surtout, a insisté sur l'importance du français pour la « question nationale ». Mais la gauche, elle aussi, a reconnu une telle valorisation, de laquelle Anicet Le Pors, représentant le parti communiste, en conclut ce qui s'ensuit :

Combat pour la langue et combat pour la nation s'identifient donc.⁴³

Robert Lafont, occitaniste engagé, a vivement regretté le fait que « la gauche française, pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'à un peu après 1945 a été centraliste, nationaliste et colo-

nialiste »⁴⁴. Comme on vient de le prouver, il n'est pas difficile de trouver encore aujourd'hui des traces de cette politique dans des publications de la gauche. Mais la radicalisation la plus désastreuse de l'identification entre Etat et Nation provient sans doute de la droite la plus extrême, c'est-à-dire du fascisme européen. Klaus Bochmann a démontré d'une manière très claire que l'époque du fascisme fut dominée par une valorisation radicale de la langue nationale qui entraînait obligatoirement un centralisme nationaliste dirigé contre les dialectes et les langues dominées des minorités ethniques⁴⁵. La « concezione forte di 'nazione »⁴⁶, reprise et radicalisée par la droite, a donc donné lieu au phénomène décrit par Lorenzo Renzi comme le paradoxe d'un « scambio delle parti tra Destra e Sinistra in materia di politica linguistica »⁴⁷. Ainsi la glottopolitique répressive du franquisme espagnol⁴⁸ ou du fascisme italien⁵¹, pour ne citer que ces deux exemples, a-t-elle réalisé son propre génocide culturel en se basant sur la même identification entre Etat et Nation. Dans des paragraphe suivants, qui concerneront la situation des langues ethniques et des variétés dialectales parlées de l'Hexagone, seront présentées les conséquences glottopolitiques de cette identification, destructive aussi pour l'image pluriculturelle de la France.

2.1.2. La glottopolitique des révolutionnaires bourgeois ne se limitait pas, bien sûr, à l'extension de l'emploi de la langue nationale. Les tentatives d'intervention sur sa norme – Elles se multiplièrent pendant la phase de la domination jacobine au sein de la Convention – sont également remarquables. L'idéal d'une seule norme du français, obligatoire pour tous les citoyens, touchait même la réalisation phonétique qui, selon des propositions comme celle de Domergue⁵², aurait dû être uniformisée afin de correspondre aux exigences de la soi-disant « langue de l'égalité », dénuée de toutes différences dans sa réalisation. Depuis la Révolution, cette conception d'une seule norme valable a toujours constitué l'idéologie dominante de la glottopolitique officielle en France. Le « bon usage », seule norme de référence obligatoire, même s'il n'était pas, bien sûr, l'idéal de tous les révolutionnaires, existe toujours et la dévalorisation des prononciations régionales comme celle, par exemple, du sud de la France, se retrouve encore dans la conscience linguistique collective tout au moins au centre de l'Hexagone. Pour Barère l'uniformisation exigeait dû être accompagnée l'une popularisation conséquente de la norme du français. Mais ce projet de « populariser la langue »⁵³ ne fut que très partiellement réalisé, parce que les révolutionnaires bourgeois, formis quelques uns, restaient largement dépendants de leur préférence pour un français obtenu, qu'ils avaient hérité de l'Ancien Régime. Les personnages les plus innovateurs qui soutiennent révolutionner la langue en réhabilitant d'autres registres pratiqués par les classes

⁴⁰ Lafont 1982 : 35.

⁴¹ Bochmann 1985 : 120.

⁴² Renzi 1981 : 158.

⁴³ Ibid. 161.

⁴⁴ Le franquisme a surtout persécuté les minorités ethniques qui s'étaient organisées politiquement contre l'Etat centraliste, c'est-à-dire particulièrement les minorités basque et catalane. Sur ce dernier sujet voir, notamment, Ferrer I Gironès 1986 : 177 ss.

⁴⁵ En ce qui concerne la glottopolitique du fascisme italien, Gabriella Klein est la seule jusqu'à nos jours à avoir présenté un travail aussi exhaustif. Voir Klein 1986.

⁴⁶ Urbain Domergue, par exemple, avait proposé une « pronunciation uniforme et pure » qui aurait dû refléter l'égalité des citoyens émancipés. Voir la présentation intéressante de Schlieben-Lange 1986 : 182.

⁴⁷ Barère 1794 : 295.

sociales défavorisées, furent souvent considérés comme dangereux et mis à l'écart. C'est le cas de Hébert, auquel on avait reproché d'avoir « sali » le français national en reproduisant même l'argot dans ses publications, et c'est encore celui de Tournon qui, en élaborant un projet de langue nationale clémentaire et moins élitiste, avait écrit une *Grammaire des sans-culottes extrêmement intéressante*⁵⁴. Ni Hébert ni Tournon ne survécurent à la Terreur: ils furent tous les deux guillotinés dans la même année 1794. La dépendance historique des révolutionnaires vis-à-vis de la norme française héritée du passé fit toujours obstacle à une vraie popularisation ou une réelle transformation de la langue nationale. Mais il faut aussi ajouter que la volonté politique et les possibilités d'une réalisation adéquate étaient également limitées. Ce dernier phénomène d'une non-réalisation de diverse réformes linguistiques constitue un facteur indubitable de la continuité du français en tant que norme de référence élitiste. Ainsi la contradiction entre but glottopolitique égalitaire et norme élitiste, qui caractérisait déjà l'époque révolutionnaire⁵⁵, n'a toujours pas disparu des institutions de l'Etat français et des pays dits « francophones ». Malgré le fait d'une certaine ouverture actuelle vers les autres registres du français, Claude Désirat et Tristan Hordé avaient encore raison d'écrire en 1976 que le français scolaire imposait « le bon usage des siècles classiques, modèle figé et inaccessible », surtout à l'égard des enfants provenant des milieux défavorisés. A ce problème sociolinguistique s'ajoute celui de la suprématie continue de l'écrit sur l'oral, qui domine encore le domaine scolaire et même la conscience linguistique collective de la France actuelle. Winfried Busse a attribué ce phénomène à la prise du pouvoir par les jacobins qu'il rend responsables du « passage de l'oral à l'écrit »⁵⁶, c'est-à-dire d'une valorisation plus présente que jamais des publications imprimées. C'est dans ce contexte que s'inscrit la dévalorisation de l'oral, exprimée très nettement par Grégoire qui, en soulignant l'importance de l'écrit pour la connaissance et la formation, avait mis en garde contre les « fantasmes de l'oralité »⁵⁷.

Aujourd'hui, cette suprématie de l'écrit sur l'oral ne se manifeste pas seulement dans l'idéologie linguistique des Académiciens⁵⁸ ou des enseignants traditionalistes, mais encore dans celle d'une très grande partie des citoyens français. Dans cette même conscience collective, on retrouve une valorisation de l'orthographe⁵⁹ qui correspond bien à celle de l'écrivain. Sur ce point il faut se remémorer les différentes propositions en faveur d'une réforme de l'orthographe pendant l'époque révolutionnaire. Mais l'orthographe française,

⁵⁴ Voir la présentation récente de cette grammaire de Tournon par Jacques Guilhaumou 1986 : 42 ss.

⁵⁵ Wolfgang Seetekorn, en résumant les points essentiels des problèmes glottopolitiques de la Révolution, a décrit cette contradiction de la manière suivante : « die „égalité“ sollte mit einem elitären Sprachstandard erreicht werden, und dies nicht unter Selbstbestimmung der Betroffenen, sondern durch institutionelle Verordnung, zu ihrem Wohl, versteht sich. » In : Seetekorn 1988 : 99.

⁵⁶ Désirat/Hordé 1976 : 97.

⁵⁷ Busse 1986 : 347 s.

⁵⁸ Grégoire 1794 : 314.

⁵⁹ Aurélien Sauvageot, en s'occupant d'une manière approfondie des différences entre le français écrit et le français parlé, a vivement critiqué le manque de compréhension des Académiciens – jugés comme une « sorte de mandarins » – pour la langue vivante, dont les réalisations parlées jouent un rôle très important. Voir Sauvageot 1976³ : 5.

⁶⁰ Wolfgang Seetekorn, par exemple, a attiré l'attention sur l'enthousiasme des Français pour les « Championnats de France d'Orthographe », organisés par Bernard Pivot. Voir Seetekorn 1988 : 124 ss.

qui encore aujourd'hui se porte garantie de la prise de conscience collective des différences entre l'écrit et l'oral, a résisté aux multiples propositions d'une réforme importante et adéquate, faisant défaut depuis longtemps. Il revient donc à l'abbé Fabre d'Olivet le mérite d'avoir réalisé, en travaillant à partir de 1740 des éditions du dictionnaire de l'Académie⁶¹, la toute dernière réforme importante de l'orthographe du français. C'est donc de nouveau la non-réalisation d'un propre programme glottopolitique révolutionnaire qui reste responsable de la distance actuelle entre le français écrit et le français parlé, ainsi que des conséquences qui s'ensuivent dans la conscience linguistique collective en France.

2.2. De la prise du pouvoir des jacobins jusqu'à la loi Deixonne de 1951, les langues

ethniques de la France furent continuellement opprimées et ne bénéficièrent d'aucune

protection remarquable de la part de l'Etat. Pour les Révolutionnaires ces langues

représentaient encore des instruments de la régression et de la réaction. Barère avait

évoqué toute une série de propriétés politiques et culturelles négatives pour caractériser les

ethnies minoritaires de la France et leurs langues :

Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton; l'émigration et la haine de la République parlent allemand; la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle le basque.⁶²

Ce champ de connotations négatives, basé sur une fausse généralisation car il y avait, évidemment, aussi des révolutionnaires qui parlaient ces langues rejetées, retrouve encore des équivalents actuels. À la connexion classique entre certaines langues ethniques et un retard culturel supposé, qu'on associe par exemple au breton, considéré parfois même comme « une langue d'imbeciles »⁶³, s'ajoute encore celle qui unit ces mêmes langues et des valeurs politiques réactionnaires. Cette dernière connexion a relativement changé depuis que une partie de la gauche française a commencé à s'occuper sérieusement des minorités. Si les connotions traduisant un esprit réactionnaire ont quand même survécu jusqu'à nos jours, c'est bien parce que la gauche, trop longtemps presque exclusivement centraliste, avait « refoulé vers la droite »⁶⁴ les revendications de ces minorités. Derrière ce phénomène se cache un cercle vicieux: les minorités linguistiques de la France se dressaient souvent contre la Révolution parce qu'elle était centraliste; les révolutionnaires combattaient certaines minorités car la plupart de leurs représentants étaient contre-révolutionnaires; les minorités s'orientaient politiquement vers la droite, puisque la gauche était centraliste, et cette dernière ne voulait plus s'engager dans un domaine déjà occupé par la droite. Il est donc difficile de discerner causes et conséquences de ce phénomène bien dialectique. En étudiant l'histoire des minorités de la France on s'aperçoit tout de suite du rôle préminent de la droite dans ce domaine: non seulement les organisations politiques nationalistes comme celle du Félibrige, sont des témoins remarquables d'une longue hégémonie de la droite française. Il ne faut pas oublier le cas de Charles Maurras, devenu secrétaire du mouvement Félibrige de Paris: son engagement pour l'occitan et ses idées fédéralistes avaient leur place dans la politique du régime de Vichy. Pétrain, le « maréchal paysan »⁶⁵, qui avait substitué

⁶¹ Catach 1982² : 36.

⁶² Barère 1794 : 295.

⁶³ Calvet 1974 : 170.

⁶⁴ Lafont 1982 : 35.

⁶⁵ Michel 1986³ : 38.

à la trilogie révolutionnaire le slogan réactionnaire «Travail, Famille, Patrie», a ainsi essayé de réaliser quelques idées de Maurras :

On remet à l'honneur, sous l'influence de Joseph de Pesquidoux, le folklore régional et l'on songe même à ressusciter les anciennes provinces supprimées par la Révolution.⁶⁶

Georg Kremnitz a démontré comment la défaite de Vichy provoqua aussi une réaction anti-ethnique⁶⁷. L'identification du régionalisme occitan avec le maurassisme était ainsi devenue possible, bien que un occitanisme républicain de gauche, bien sur moins important, existât parallèlement. De la généralisation de cette connexion resulta nécessairement une dévalorisation de la culture et de la langue occitanes. Cet exemple concret prouve la nécessité d'analyser l'histoire des différentes minorités afin de comprendre les connotations politiques actuelles, partiellement héritées du temps de la Révolution. Depuis que la gauche française a reconnu l'importance d'une politique en faveur des langues ethniques, ces connotations sont devenues plus complexes dans leur ensemble : en gagnant du terrain politique, l'occitanisme actuel, par exemple, qui est né dans une région autrefois «blanche» et légitimiste, mais aujourd'hui connue comme le Midi rouge⁶⁸, a aussi changé le système de connotations politique par rapport à la langue occitane. Récemment le discours sur le droit à la différence linguistique, développé par la gauche surtout depuis le début des années 80, a évidemment contribué à ce changement. Mais dans le mythe d'une infériorité des langues ethniques par rapport à la langue nationale, présent encore aujourd'hui en France, se reflète la politique glottophagie des jacobins et ses valorisations linguistiques. Celles-ci ont soutenu une politique qui a très longtemps renoncé à protéger les langues ethniques. Ce n'est qu'à partir de 1951, lorsque aucune langue ethnique n'est plus capable de concurrencer la langue nationale, que l'Etat français, toujours centraliste, concède un minimum de droits à ces langues. Mais la situation actuelle des langues ethniques est si précaire que leur réhabilitation, désirée aujourd'hui par plusieurs partis politiques, ne semble plus vraiment réalisable.

2.3. En analysant la situation actuelle des variétés dialectales en France, on ne peut qu'en conclure que les intentions glottophages des jacobins ont été en grande partie réalisées. Cette situation résulte tout d'abord d'une politique scolaire qui, amorcée pendant la III^e République, voyait dans la suppression des parlers régionaux un de ses objectifs glottopolitiques⁶⁹. Ce que l'on constate au sujet des langues ethniques est encore plus valable en ce qui concerne les variétés dialectales : l'idéologie de la supériorité de la langue nationale ne tolère qu'une place bien inférieure au reste des langues et variétés de l'Hexagone. Dans cet ensemble, les patois ont toujours constitué la partie la plus dévalorisée et méprisée. Il ne s'agissait pas d'un cas isolé, lorsqu'en 1970 Jean Richard et son équipe, qui réalisaient dans les campagnes lorraines des recherches sociolinguistiques sur les parlers locaux, ne furent «pas toujours pris au sérieux»⁷⁰. L'idéologie d'une infériorité présumée des variétés dialectales s'est si profondément enracinée dans la conscience collective des Français, voire dans

celle des «patoisants», que ces derniers n'osent souvent même pas admettre leurs compétences dialectrales. L'absence de prestige social résulte, bien sûr, du fait que les interlocuteurs «patoisants» proviennent principalement des classes sociales défavorisées. Politiquement il n'était donc pas innocent que Grégoire parlât des «dialectes vulgaires»⁷¹ ou des «jargons lourds et grossiers, sans syntaxe déterminée»⁷². Ces modèles de préjugés et de dévalorisation bien falsifiables appelaient de multiples copies, qui refléteront encore le mépris général par rapport aux cultures orales. Suivant le modèle de l'abbé Grégoire, on emploie encore aujourd'hui une dénomination péjorative généralisante, à savoir le mot «patois» et ses connotations négatives «pour dénommer tout usage autre que celui de Paris»⁷³. Des recherches récentes sur la conscience linguistique dans des régions «patoisantes»⁷⁴ ont clairement prouvé que la dévalorisation des variétés parlées, radicalisée par les jacobins à leur époque, se présente encore aujourd'hui comme bien vivante en France. On ne peut qu'y reconnaître un héritage important de la Révolution, héritage dont la variante la plus radicale résultait de la glottopolitique centraliste «montagnarde» qui voulait même faire disparaître toutes les variétés dialectales en usage en France.

2.4. Les langues indigènes dans les anciennes colonies de la France constituent un dernier ensemble d'idiomes dévalorisés qui pendant l'époque révolutionnaire furent soumis à la langue nationale dominante. Ces langues furent déjà méprisées, bien sûr, à l'époque de l'Ancien Régime, mais les idées égalitaires des révolutionnaires exigeaient des conséquences glottopolitiques assez concrètes qui se présentaient de nouveau comme justifiables face à l'existence d'un bon nombre de langues considérées comme des idiomes inférieurs. Le rapport Grégoire trahissait d'une manière assez nette des implications glottopolitiques lorsqu'il affirmait :

Enfin les nègres de nos colonies, dont vous avez fait des hommes, ont une espèce d'idiome pauvre comme celui des Hottentots, comme la langue franque, qui, dans tous les verbes, ne connaît guère que l'infinitif.⁷⁵

A cet «idiome pauvre» s'oppose, comme de juste, la langue nationale en tant qu'idiome heureusement «riche». Il est difficile de ne pas y reconnaître un appel implicite à la francisation des ethnies indigènes dans les colonies françaises. Ainsi le rapport Grégoire constitue-t-il aussi un modèle pour la dévalorisation des langues ethniques qui a dominé les siècles suivants. En qualifiant les langues des indigènes de «sous-langues»⁷⁶ parce qu'elles n'étaient presque jamais codifiées à l'époque, le colonialisme français, surtout pendant la III^e République, a trouvé un point de référence pour justifier sa politique impérialiste. La

⁶⁶ Grégoire 1794 : 303.

⁶⁷ Ibid. 304.

⁶⁸ Désirat/Hordé 1976 : 14.

⁶⁹ Voir par exemple le travail intéressant de Peter Scherfer qui, décrivant la conscience linguistique des interlocuteurs «patoisants», a précisé en 1983 ce qui s'ensuit : «Es ist allgemein bekannt und für jeden Frankreichreisenden leicht überprüfbar, daß die Besonderheit einer französischen „situation patoisante“ vor allem dadurch gekennzeichnet ist, daß die Patois-Sprecher sich als solche den Französisch-Sprechern geistig und sozial unterlegen fühlen, daß sie sich ihrer Sprache schämen, daß dies dann z. B. dazu führt, daß sie die Existenz ihres Patois verneinen etc.» In : Scherfer 1983 : 2.

⁷⁰ Grégoire 1794 : 302.

⁷¹ Calvet 1974 : 128.

Conceptions glottopolitiques de la Révolution française

francisation des peuples colonisés passait par l'école⁷⁷, où les colonisateurs enseignaient la civilisation européenne. Il est évident que là où les hommes n'avaient pas les mêmes droits, le principe de l'égalité ne pourrait pas non plus s'appliquer aux différentes langues. Mais il ne faut pas oublier ici que la contradiction entre la conception des hommes égaux en droits et celle de leurs langues tout à fait inégalées en ce qui concerne leur usage légal, caractérisait déjà l'idéologie montagnarde. La dévalorisation des langues indigènes, encore actuelle dans la France d'aujourd'hui, ne constitue donc qu'une seule variante de cette contradiction plus vaste, héritée des révolutionnaires bourgeois de cette époque.

3. Récemment Claude Hagège a qualifié le dirigisme français à l'égard des questions glottopolitiques de « bien naturel de la nation »⁷⁸. Cette formulation souligne, d'une manière très vive, l'importance extraordinaire de l'interventionnisme glottopolitique de l'Etat français, certainement peu comparable aux pratiques des autres pays européens. C'est depuis les années 60 que l'autorité de l'Etat a intensifié cette politique dirigiste et interventionniste : en 1973, par exemple, l'Etat français utilise même son « Journal officiel » pour « proposer » le « bon usage », et en 1975 la fameuse loi Bas-Lauriol prévoit une condamnation des entreprises qui n'emploient pas le français. Cette politique rigoureuse d'interdiction et de condamnation rappelle nécessairement les mesures législatives des jacobins de l'année 1794 qui, afin d'empêcher la violation de leur loi en faveur du français, avaient même prévu une éventuelle persécution juridique des citoyens⁷⁹. Même si le contexte de ces mesures législatives est bien différent, le but glottopolitique reste toujours le même : à savoir l'emploi obligatoire de la langue nationale. Sans vouloir reprendre les détails du discours de la situation actuelle du français, qui a bien changé par rapport à celle de la Révolution, il faut quand même insister sur la prétendue défense, toujours citée, de la langue nationale vis-à-vis de l'expansion de l'anglais. C'est précisément cette défense, souvent mal comprise, qui sera, elle aussi, à la justification du purisme actuel de la glottopolitique officielle de l'Etat. Le fait que l'Académie française, malgré tous les doutes formulés par le monde scientifique, ait gardé sa position en tant qu'institution de premier ordre, prouve un intérêt continué de l'Etat pour le maintien d'une glottopolitique traditionnaliste et puriste. A cet égard on devrait se rappeler la politique des révolutionnaires qui, en remplaçant l'Académie française par l'Institut de France⁸⁰, ne voulaient en aucun cas renoncer à une institution apte à contrôler la langue nationale. En ce qui concerne la francophonie, l'intérêt public pour ses organismes internationaux semble être garanti depuis longtemps par le fait qu'on en a attribué la gestion à de vraies notabilités : le « Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française », par exemple, transformé et intégré en 1984 dans le « Commissariat de la langue française », fut présidé par le Premier ministre, et le Président de la République lui-même présida le « Haut Conseil de la Francophonie », créé en 1984. À coté du président actuel, François Mitterrand, on rencontre dans ce « Haut Conseil » encore Léopold Sédar Senghor, élu vice-président la même année 1984. Vues les conditions politiques actuelles, une répartition inverse des fonctions serait difficilement imaginable. L'existence de toute une série d'organismes en faveur de la francophonie reflète de nouveau la place

exceptionnelle accordée à la protection de la langue française dans la conscience collective des citoyens de la France d'aujourd'hui. En se basant sur ce phénomène, le dirigisme et l'interventionnisme glottopolitique de l'Etat français, qui perpétuent la tradition jacobine ne sont que très rarement remis en question.

Des réflexions précédentes résulte une image plutôt monolithique en ce qui concerne la continuité des conceptions et réalisations glottopolitiques de l'époque révolutionnaire dans la France actuelle. Il était dommage de devoir partir, pour démontrer cette continuité, presque exclusivement de la période de la domination jacobine au sein de la Convention. Au début de ce travail on avait attiré l'attention sur l'existence d'une glottopolitique révolutionnaire opposée à celle centraliste des jacobins, qui n'a pourtant pas encore été reconnu par une grande partie des autorités et des citoyens de la France d'aujourd'hui. Il reste souhaitable que, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, le discours axé sur la différence linguistique trouvera un moyen d'articuler ses propres références à la Révolution qui devront souligner une tradition bien différente de celle présentée ici : une tradition de glottopolitique fédéraliste au service d'une réhabilitation des langues et dialectes opprimés au cours de deux siècles.

Bibliographie

- Alcouffe, Alain/Brummert, Ulrike 1985 : *Les politiques linguistiques des Etats-Généraux à Thermidor*, in : Lengas 17 : 51-77.
 Balibar, Renée/Laporte, Dominique 1974 : *Le français national. Politique et pratiques de la langue nationale sous la Révolution française*, Paris.
 Barrière, Bertrand 1794 : *Rapport du Comité de salut public sur les idiomess*, in : De Certeau/Julia/Revel 1975 : 291-299.
 Bochmann, Klaus 1981 : *Neue Überlegungen zu den Folgen der französischen Revolution für die französische Sprache*, in : Beiträge zur Romanischen Philologie XX/2 : 213-220.
 1985 : *Pour une étude comparée de la glottopolitique des fascismes*, in : Wintner, André (éd.) : Problèmes de Glottopolitique, Rouen, 119-129.
 Brunot, Ferdinand 1967 : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Tome IX/1 : Le français, langue nationale, Paris.
 Busse, Winfried 1986 : « *La langue française est un besoin pour tous* ». *A propos du jacobinisme linguistique*, in : Busse/Tabant (éd.) 1986 : 343-371.
 Busse, Winfried/Tabant, Jürgen (éd.) 1986 : *Les Idéologues. Sémiotique, théories et politiques linguistiques pendant la Révolution française*, Amsterdnam/Philadelphia.
 Calvet, Louis-Jean 1974 : *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glotonophagie*, Paris.
 Caput, Jean-Pol 1986 : *L'Académie française*, Paris.
 Catach, Nina 1982 : *L'orthographe*, Paris.
 Christmann, Hans Helmuth 1986 : *Sprachpolitik und Sprachpflege im Frankreich der 80er Jahre: défense, illustration, diffusion*, in : Barrera-Vidal, Albert/Kleinheidam, Hartmut/Raupach, Manfred (éd.) : Französische Sprachlehre und «bon usage». Festschrift für Hans-Wilhelm Klein, München, 15-31.
 De Certeau, Michel/Julia, Dominique/Revel, Jacques 1975 : *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*. *L'enquête de Grégoire*, Paris.
 Deniau, Xavier 1983 : *La francophonie*, Paris.
 Depecker, Loïc 1988 : *Les mots de la francophonie*, Paris.
 Désirat, Claude/Hordé, Tristan 1976 : *La langue française au XX^e siècle*, Paris.
 Ferrer i Gironés, Francesc 1986 : *La persecució política de la llengua catalana*, Barcelona.
 Grégoire, Henri 1974 : *Rapport sur la nécessité et les moyens d'arrêter les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, in : De Certeau/Julia/Revel 1975 : 300-317.

⁷⁷ Lanty 1985 : 412.
⁷⁸ Hagège 1987 : 115.
⁷⁹ Ibid. 123.

Conceptions glottopolitiques de la Révolution française

- Guilhaumou, Jacques 1986 : *Antoine Tournon et la Grammaire des sans-culottes (1794). Syntaxe et acte de parole à l'époque de la révolution française*, in : Linx 15 : 42–76.
- Guilhaumou, Jacques/Maldidier, Denise 1988 : *La langue française à l'ordre du jour (1789–1794)*, in : Mots 16 : 131–154.
- Hagège, Claude 1987 : *Le français et les siècles*, Paris
- Klein, Gabriella 1986 : *La politica linguistica del fascismo*, Bologna.
- Kremnitz, Georg 1977² : *Die ethnischen Minderheiten Frankreichs. Bilanz und Möglichkeiten für den Französischunterricht*, Tübingen.
1987 : *Diglossie : possibilités et limites d'un terme*, in : Lengas 22 : 199–213.
- Lafont, Robert 1982 : *La privation d'avenir ou le crime contre les cultures*, in : Berthet, Ernest (éd.) : Langue dominante, langues dominées Paris, 15–36.
- Lanly, André 1985 : *Le français dans les «colonies» et «territoires français»*, in : Antoine, Gérald/Martin, Robert (éd.) : *Histoire de la langue française 1880–1914*, Paris, 337–413.
- Léger, Jean-Marc 1987 : *La francophonie : grand dessin, grande ambiguïté*, Paris.
- Le Pors, Anicet 1980 : *Parler français contre la dénationalisation de notre industrie et de notre pensée*, in : L'Humanité 80–12–16 : 8.
- Michel, Henri 1986² : *Pétain et le régime de Vichy*, Paris.
- Pécheur, Jacques 1988 : *Comment les français voient leur langue*, in : Le français dans le monde 218 : 28–29.
- Petitfils, Jean-Christian 1988² : *L'extrême droite en France*, Paris.
- Pic, François 1985 : *L'inventaire du texte occitan de la période révolutionnaire : buts, méthode, premiers résultats*, in : Lengas 17 : 201–226.
- Renzi, Lorenzo 1981 : *La politica linguistica della rivoluzione francese*, Napoli.
- Richard, Jean 1982 : *L'école et les dialectes*, in : Berthet, Ernest (éd.) : Langue dominante, langues dominées, Paris, 133–142.
- Sauvageot, Aurélien 1976³ : *Français écrit – français parlé*, Paris.
- Scherfer, Peter 1983 : *Untersuchungen zum Sprachbewußtsein der Patois-Sprecher in der Franche-Comté*, Tübingen.
- Schlieben-Lange, Brigitte 1986 : *Les Idéologues et l'écriture*, in : Busse/Trabant (éd.) 1986 : 181–206.
- Sergijewskij, Maksim V. 1979 : *Geschichte der französischen Sprache* (aus dem Russ. von Heinrich Kohring und Uwe Petersen), München.
- Settekorn, Wolfgang 1988 : *Sprachnorm und Sprachnormierung in Frankreich. Einführung in die begrifflichen, historischen und materiellen Grundlagen*, Tübingen.
- Viaut, Alain 1987 : *L'Occitan gascon en Catalogne espagnole : Le Val d'Aran. Du vernaculaire au formel*, Bordeaux.
- Vovelle, Michel 1981 : *Ruptures et continuités dans l'histoire de la France contemporaine (1789–1981)*, in : BERTAUD, Jean-Paul (éd.) : *Histoire de la France contemporaine 1789–1981*, Paris, 495–511.